



Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de paroisse
Mardi 18 avril 2017 à la salle de paroisse de Fontaines, à 18h30.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2016
 - remarques
 - adoption
3. Nomination de scrutateurs
4. Rapport d'activité 2016 du Conseil paroissial
 - discussion, remarques
 - adoption
5. Présentation des comptes 2016
 - rapport des vérificateurs de comptes
 - questions, remarques
 - adoption
6. Nomination des vérificateurs de comptes 2017 (2 + 1 suppléant)
8. Informations
9. Divers.

Présidence : Jean-Daniel Rosselet.
Présent(e)s : 36 personnes
Excusé(e)s : 11 personnes

1. Accueil.

A 18h30, le président, Jean-Daniel Rosselet, invite les participants à prendre place et ouvre l'Assemblée Générale ordinaire de paroisse, en saluant les paroissiens et paroissiennes présents. Il explique la (nouvelle) formule comprenant un temps pour la partie statutaire de l'AG, un temps de repas et un temps de réflexion. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée. Les divers documents, rapport d'activité, rapport des comptes et PV de l'Assemblée 2016, ont été publiés sur notre site Internet. Des exemplaires papiers sont aussi à disposition et distribués aux personnes qui en font la demande.

La modératrice du colloque nous offre une réflexion-méditation tirée du livre ("cent prières possibles") du pasteur réformé français André Dumas; ouvrage des années 1970 environ. Le texte du jour: "Quand je pense à L'Eglise, je voudrais qu'elle soit tout ce qu'elle n'est pas".

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016.

Ce PV a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée.

Une question est posée concernant les balades historiques annoncées. Réponse du colloque : ces excursions auront lieu dans quelques semaines et seront communiquées par divers canaux internes à la paroisse.

A mains levées, le procès-verbal est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Nomination de scrutateurs.

Mme Marie-Claire Chassot et M. Rémi Favre s'annoncent et sont acceptés à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2016 du Conseil paroissial.

Ce rapport reflète toutes les activités des divers services et groupes de notre paroisse durant l'année écoulée. Les paroissiens apprécient la forme donnée à la présentation des activités menées avec les enfants et les adolescents. Ils soulignent la richesse des offres proposées.

Mme Danièle Favre indique qu'elle effectue des visites aux personnes âgées (anniversaires de 90 ans et 50 ans de mariage) dans le village de Cernier. La pasteure Alice Dupont précise que les ministres répondent favorablement aux demandes de visites, mais n'effectuent plus de visites systématiques. Les paroissiens peuvent signaler aux pasteures les personnes de leur entourage qui souhaiteraient recevoir une visite.

Mme Berthe-Hélène Balmer regrette que trop peu de parents des enfants actifs dans les groupes ne participent aux manifestations de la paroisse. Elle souligne l'importance qu'il y a de se soucier de la relève, trop peu visible dans les cultes. La pasteure Alice Dupont rappelle que le colloque partage ce souci. Elle précise que dans d'autres "lieux d'Eglise" on trouve une représentation plus large des différentes tranches d'âge des paroissiens. Par exemple, plusieurs jeunes moniteurs de KT sont actifs dans la préparation et l'animation des camps de catéchumènes. Des familles au complet prennent part aux ventes de paroisse.

Le rapport est ensuite accepté à l'unanimité. Le président remercie les auteurs de ce document, notamment les rédactrices Alice Duport et Myriam Blanchoud Vuilliomenet.

5. Présentation des comptes 2016.

Le président met en avant le fait que la paroisse n'a toujours pas trouvé de responsable des finances, malgré les démarches entreprises. La secrétaire Myriam Blanchoud Vuilliomenet effectue les paiements au jour le jour et le président lui-même signe les ordres de paiements. Merci à eux pour tout ce travail supplémentaire à leur fonction.

L'ancien responsable des finances, Jean Messerli, nous fait encore l'amitié de boucler les comptes 2016, d'ouvrir la comptabilité 2017 et de préparer les documents présentés ce soir. Merci à lui aussi pour les tâches accomplies.

Les comptes ont été publiés sur notre site Internet. La situation ne s'est pas améliorée depuis l'année précédente. Les comptes 2016 affichent une perte de Fr. 17'079.80, avec un total des charges d'exploitation de Fr. 158'439.45 et un total des produits d'exploitation de Fr. 141'359.65. Relevons que, par rapport à l'année précédente, les charges d'exploitation ont été réduites de 25'000 francs environ tandis que les produits d'exploitation ont diminué de 20'000 francs environ. Les coûts sont globalement bien maîtrisés, mais les entrées continuent de se réduire, entre autres les diverses collectes.

On passe en revue les comptes d'exploitation d'abord, chapitre par chapitre; le président et la secrétaire répondent aux questions de l'assemblée. De même, on examine les comptes de bilan.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs Mme Isabelle Bochud et M. Dimitri Challandes qui les ont trouvés en ordre et qui proposent de les adopter et d'en donner décharge au caissier et au Conseil paroissial. Ce qui est fait à l'unanimité. Les vérificateurs remettent à la secrétaire leur rapport écrit.

6. Nomination des vérificateurs de compte et d'un remplaçant.

Pour les comptes 2017, sont proposés : M. Claude-Alain Michel et Mme Ginette Stalder, avec un suppléant: M. André Liechti. Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

7. Informations

- 1) Le président rappelle que le groupe « bâtiments » cherche à optimiser l'utilisation des locaux; après la fusion des paroisses, on dispose de trop de lieux à louer à l'EREN ou à entretenir. Dans ce but, une rencontre aura lieu en mai avec différentes personnes de la commune (une visite des locaux est au programme) pour étudier les synergies possibles.

De plus, il faudra peut-être envisager de renoncer à certaines locations auprès de l'EREN, ou d'obtenir une diminution du prix de cette location. Mais sans oublier que la dispersion géographique de la paroisse nous oblige à conserver des lieux d'activités dans plusieurs villages.

- 2) Le président regrette aussi la situation défavorable de la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane située en zone d'utilité publique. Ceci limite fortement les possibilités de transformation et d'affectation de ce bâtiment.

- 3) Le site internet a changé de présentation. Le site se trouve hébergé par le site de l'EREN. La secrétaire peut ainsi placer les informations elle-même, directement et plus rapidement. On signale que la rubrique "agenda" ne fonctionne pas encore à satisfaction.

8. Divers

- 1) La pasteur Sandra Depezay présente une mesure prise pour réduire les frais: la mise sous pli des appels. Economie d'environ Fr. 1000.- pour chaque action de l'année. On en revient à une façon de faire déjà expérimentée dans certains villages, il y a de nombreuses années. Prolongation de cet effort : recherche de porteurs dans chaque quartier et village pour faire baisser encore les frais de port, de la même somme environ.

L'assemblée encourage les organisateurs à poursuivre dans cette voie.

- 2) La modératrice présente le nouveau diacre de la paroisse: Luc Genin. Celui-ci va transformer son engagement temporaire en engagement permanent auprès de la paroisse Val-de-Ruz, dès le mois d'août. Il effectuera aussi d'autres mandats (REQ'EREN, aumônerie, ...) auprès de l'EREN.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres présents, les bénévoles de la paroisse, les moniteurs des activités de l'enfance et du KT, les organisateurs des manifestations, les organistes et les musiciens lors des cultes, les ministres et les prédicateurs laïcs, les collègues du Conseil paroissial, la secrétaire ainsi que les concierges de nos bâtiments.

La séance est levée à 19h45.

Le secrétaire :

Jean-Marc Durand